



Facture N° 525010507 du 29/01/2025

Enregistrée le 29/01/2025 à 17:39:28

Nature de l'opération : Mixte

Transaction N° 25510845

Commande N° 225010472

Duplicata N° 1 29/01/2025 17:39:32

FORTIN AUTOMOBILE

18 RUE DE GRANGE
85110 CHANTONNAY FRANCE
Tél : 0251945201 - Fax : 0251468178
E-mail : magasin@fortin-automobile.fr
<http://www.fortin-automobile.fr>

Numéro TVA : FR40349512608 - SIREN 349512608 - SIRET : 34951260800010
Forme juridique : SAS - Capital social : 160000 € - Code APE 4677Z
Ville Greffe d'Immat. : LA ROCHE/YON - N° d'immat. RCS : 349512608
Agréement : PR850007D

LAVAYSSE AUTO

Lucien Lavaysse

Le Veyrou, LAVAYSSE AUTO ALTILLAC
19120 ALTILLAC FRANCE

Vendeur	Caissier
opistomaster 2	opistomaster 2

Informations client		
Téléphone : 0555281013	Tél livraison : 0555281013	Code client : 4110000000000
Numéro TVA : FR24893686709	SIREN : 893686709	SIRET : 89368670900013
Modalité paiement : CB, date échéance au 29/01/2025		
Livraison à LAVAYSSE AUTO Lucien Lavaysse Le Veyrou, LAVAYSSE AUTO ALTILLAC 19120 ALTILLAC FRANCE		

Référence	Désignation	PU HT (EUR)	PU TTC (EUR)	Remise Taux (%)	Remise Montant	Qté	TVA	Total HT (EUR)	Total TTC (EUR)
51097936	Com (Bloc Contacteur Tournant+Commodo Essuie Glace+Commodo Phare) PEUGEOT BOXER 3 PHASE 1 2.2 HDI - 16V TURBO LP:33956 Avec le contacteur Date de livraison : 29/01/2025	-	99,00	0	0,0000	1	C	-	99,00
FDP	Livraison	12,50	15,00	0	0,0000	1	B (20.0)	12,50	15,00
Quantité de produits : 2		Nb lignes d'encaissement : 2		Total remise (EUR)		0,0000	Sous-Total (EUR)		114,00

Extrait de nos conditions générales de ventes : les marchandises ou matériels resteront notre propriété jusqu'au règlement intégral de leur montant (loi n° 80.335 du 12 Mai 1980). Elles voyagent aux risques et périls de l'acheteur. Le présent document tient lieu de bon de garantie pour les articles ci-dessus désignés. La garantie s'applique conformément aux conditions affichées sur notre point de vente. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce du lieu de notre siège social est seul compétent. Pas d'escompte pour paiement anticipé. Taux des pénalités exigibles à compter du lendemain de la date de règlement en l'absence de paiement : 3 fois le taux d'intérêt légal. Conformément à l'article L 441-6 du code du commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (décret n° 2012-1115) sera facturée dès le premier jour de retard de paiement.

A l'occasion de tout retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement. En complément, des pénalités de retard pourront être exigées. Le taux applicable pour le calcul de ces pénalités est égal au taux directeur de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage. Ces pénalités seront calculées sur le montant TTC de la facture.

Code TVA	Taux	HT (EUR)	TVA (EUR)	TTC (EUR)	Règlement	Date règlement	Montant (EUR)	Net à payer (EUR)	114,00
B	20,0	12,50	2,50	15,00	Opisto	29/01/2025	114,00	Déjà réglé	114,00
C	(2)	99,00		99,00	H5RM0Y6GNKRT53H29Q-P:payin_m_01JJSE1EH02DS8MHJ			Reste à payer (EUR)	0,00
Total		111,50	2,50	114,00	Total règlements		114,00		

(2) Total :

Numéro logiciel :
(NF203) E0361
(NF525) B0439

Nom logiciel :
Opisto 360

Version logiciel :
3.10.2.4

Nb. impressions :
2

Signature :
E0361V6aI
B0439V6aI

Version logiciel duplicata :
3.10.2.4

Signature duplicata :
E03617zsZ
B04397zsZ